

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU BRIANÇONNAIS, DES ECRINS, DU
GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°30 du : 12 mai 2021

Délibération n° : 2021.018

Page 1 sur 2

Objet : POLITIQUES DE PAYS Contrat de Relance et de Transition Écologique : Demande de subvention Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire et de la mise en place d'un Volontariat Territorial en Administration

Par suite d'une convocation en date du 4 mai 2021, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont rassemblés en la mairie de Villard Saint Pancrace le 12 mai 2021 sous la Présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS

Étaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais – 5/5 Voix			
Arnaud MURGIA	<i>Excusé</i>	Éric PEYTHIEU	<i>Absent</i>
Claudine CHRETIEN	Présente	Vincent FAUBERT	<i>Absent</i>
Émilie DESMOULINS	Présente	Gabriel LEON	<i>Excusé</i>
Pierre LEROY	Présent	Emeric SALLE	<i>Absent</i>
Jean-Marie REY	Présent	Marine MICHEL	Présente
Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 3/4 voix			
Dominique MOULIN	Présent	Guillaume DEJY	<i>Absent</i>
Michel MOURONT	Présent	Michel MOUTTE	<i>Absent</i>
Mathieu ANTOINE	Présent	Maxime BERARD	<i>Absent</i>
Hervé WADIER	<i>Excusé</i>	Valérie GARCIN EYMEOD	<i>Absente</i>
Communauté de communes du Pays des Écrins – 2/2 voix			
Cyrille DRUJON D'ASTROS	<i>Excusé</i>	Marie BAILLARD	Présente
Alice PRUD'HOMME	Présente	Patrick VIGNE	<i>Absente</i>

Vu

La circulaire n°6231/SG du 24/11/2020 portant sur l'élaboration des contrats territoriaux de relance et de transition écologique ;

L'instruction du 8 janvier 2021 relative à la mise en œuvre territorialisée des mesures du plan de relance portées par le Ministère de la transition écologique ;

La délibération du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras n°2021.013 en date du 02 mars 2021 actant le portage par le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras au nom des 3 EPCI qui le compose du Contrat de Relance et de Transition Écologique ;

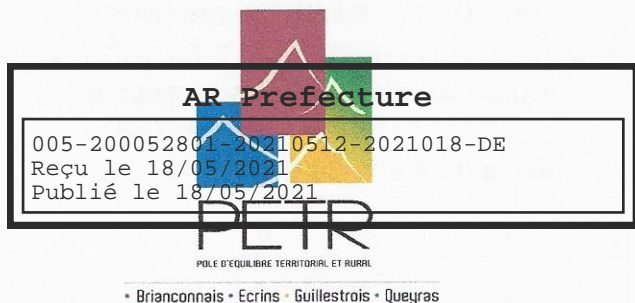
Le dispositif Volontariat Territorial en Administration mis en place dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de l'Agenda rural, dispositif porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) à destination des territoires ruraux lancé en avril 2021.

CONSIDERANT

Que le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras, dans ses missions souhaite poursuivre la dynamique énergie initiée par le contrat de ruralité et de transition écologique ;

Que les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires ;





DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS
Conseil syndical n°30 du : 12 mai 2021
Délibération n° : 2021.018
Page 2 sur 2

Objet : POLITIQUES DE PAYS Contrat de Relance et de Transition Écologique : Demande de subvention Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire et de la mise en place d'un Volontariat Territorial en Administration

Qu'en signant ce contrat de transition écologique, le territoire assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire en désignant la directrice responsable du pilotage du CRTE et à dédier un poste, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation, et que pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste pourra être assuré par l'État ;

Que le volontariat territorial en administration (VTA) permet aux collectivités territoriales rurales de bénéficier des compétences de jeunes diplômés le temps d'une mission de 12 à 18 mois maximum, au service de l'ingénierie de leurs projets.

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice	11	Nombre de suffrages	10
Nombre de membres présents	10	Nombres de membres représentés	0
Nombre de suffrages exprimés		10	
Pour	10	Contre	0
		Abstention	0

LE CONSEIL SYNDICAL

Décide qu'une mission d'animation du Contrat de Relance et de Transition Écologique soit mise en place et portée par le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras ;

Décide que le calendrier prévisionnel sera du 1^{er} septembre 2021 au 31 mars 2023 mais que le début pourra être modifié au vu de la date de décision d'attribution de subvention au Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire ;

Décide de dédier des moyens de fonctionnement à cette mission, dont du personnel et des stagiaires ;

Approuve le plan de financement pour 18 mois comme suit :

Dépenses		Recettes	
Salaires et charges 1 Chargé de mission CDD 18 mois	62 000 €	FNADT	40 000 €
Charges à caractère général et fonctionnement (équipement informatique et de bureau, communication, affranchissement, téléphonie ...)	5 000 €	VTA	15 000 €
Frais de déplacement	2 000 €	Autofinancement	14 000 €
TOTAL	69 000 €	TOTAL	69 000 €

Sollicite le montant de 40 000 € de subvention au FNADT ainsi que la mise en place d'un VTA à hauteur de 15 000 € ;

Autorise le Président à effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la bonne exécution de cette décision, et en particulier, signer toutes conventions, actes ou partenariat en lien avec cette mission.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,
Pierre LEROY